

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 26 février 2007

Secrétaire : Bénédicte GUILLON.

Absents excusés : Hervé BERTRAND, Frédéric CHARRET, Claudine CHAMBE

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Après lecture, approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 janvier 2007.

Délibération pour le dépôt du permis de construire du centre de loisirs sans hébergement. Après concertation, les dépenses seront réduites, les travaux limités.

Le personnel technique de la COPAMO est mis à la disposition de la commune sous réserve que le centre ouvre en Juillet de cette année.

Il effectuera la démolition des cloisons, la reprise des plâtres, du plancher, du carrelage, de la peinture.

L'électricité et le chauffage sera fait par des professionnels. Une des chaudière du chauffage central au fuel de la maison sera remise en service.

Le permis de construire inclus des travaux qui seront réalisés ultérieurement :

- création d'ouvertures indépendantes pour la salle d'exposition (ex chapelle),
- extension du réfectoire,
- petit abri en extension du garage contre la médiathèque,
- accès par le parking des randonneurs pour la livraison des repas et l'accès pompiers.

Délibération pour la mission d'architecte de maîtrise d'œuvre établi par le Cabinet ASUR pour un montant de 9 585 €HT relatif à la transformation d'une partie de la Maison des Religieuses en Centre de Loisirs.

Monsieur le Maire pose une question sur une éventualité d'extension du parking des randonneurs.

Délibération pour approuver la convention de mise à disposition au Centre de Loisirs en Pays Mornantais de la Maison des Alanqués : salle du bas ainsi que de la salle Bertrand pour le repas. Cette convention cessera dès la mise à disposition des nouveaux locaux.

Délibération pour le Syndicat de distribution de l'eau de Millery Mornant suite au rattachement de Givors et Grigny à la communauté urbaine de Lyon, le syndicat prend en charge la totalité des abonnés de Chassagny.

Délibération pour la fiscalisation de la participation 2006 de la Commune au Syder qui s'élève à 20 371,22 €

Accord pour un montant de 50 € accordé aux deux agents recenseurs.

Monsieur Joseph GONON nous informe que l'expertise et l'état des lieux du bâtiment de la Placette a été fait.

Les dégâts au clocher : les travaux sont prévus pour le mercredi 7 mars sous réserve du temps.

Les travaux pour l'école ont été réalisés :

- modification du chauffage,
- portail de la cour + 2 clés + 1 interphone avec 2 répondeurs, 1 pour chacun des bâtiments.

Pour le projet WC entrée de l'école, une esquisse a été demandée à Monsieur CORNU.

Déménagement des locaux des Religieuses.

Un garde corps a été posé en haut des escaliers de la sacristie.

Suite à des incivilités, la mairie a déposé plainte à la gendarmerie.

Monsieur Didier CARRA nous précise que deux chemins ont besoin de travaux. Ce sont ceux de Paravillon et de Chanteperdrix.

La commission agricole s'est réunie. Elle avait été formée pour le diagnostic 2002. Elle va mettre à jour ce document, voir aussi les possibilités de reprise en cas de cessation en concertation avec tous les agriculteurs.

A cette réunion, une information sur les PENAP (protection des espaces naturels en périurbain). C'est une zone d'équilibre qui figurera les terres agricoles sur du long terme.

Madame Jacqueline MONS nous informe du comité emploi de la COPAMO. L'annuaire de vie économique a été mis à jour. Il est en mairie et à disposition ainsi que le rapport d'activité 2006.

La journée emploi est prévue pour le 7 novembre 2007. D'ici là, le forum se tiendra à Taluyers le 4 avril.

Madame Dominique SBRAVA nous fait part du travail de la commission scolaire. Le nombre de repas de la cantine scolaire de Mornant est à saturation. Elle a étudié la possibilité d'autres moyens possibles d'acheter les repas de la cantine de Rontalon. Des menus et des devis seront demandés à Saveurs à l'ancienne à Mornant et à Monsieur Dissard en prévision.

De nouveaux rythmes scolaires seront mis en place à la rentrée 2007. Les vacances seront identiques à celle du collège. Les enfants de l'école primaire vont travailler deux mercredis sur trois, le matin.

Du courrier sera fait au Conseil Général et aux Cars VENET pour le ramassage scolaire.

La garderie se mettra en route le mercredi matin aussi.

La commission s'est également penchée sur les prévisions budgétaires scolaires 2007.

Madame COIRET va s'absenter pour plusieurs mois pour raison de santé. Elle sera remplacée par Anne-Marie SBRAVA. Le temps de garderie du vendredi soir sera assuré par Madame Jacqueline LORA.

Monsieur Nary KEO KOSAL nous informe des activités de l'espace « Jeunes ».

Le Conseil Municipal a rencontré, il y a quelques jours, Caroline KEMPA qui nous a présenté les activités prévues pour 2007 et leurs financements.

Les jeunes font de la peinture dans leur local et préparent activement leur soirée du 17 mars.

Monsieur GRATALOUP nous fait part des travaux au Syder. Il nous indique aussi que les Brigades Vertes seront en service sur le territoire de la commune sept jours en Juin et quatre en Octobre.

Questions diverses :

- cérémonie aux monuments aux morts pour la commémoration de la fin des hostilités en Algérie avec les membres de la FNACA le dimanche 18 mars à 11h30.
- réunion publique de Monsieur Feneck à la salle des fêtes de Rontalon le lundi 5 mars à 19h00.

Monsieur le Maire lève la séance.